

LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS : LES CADEAUX OFFERTS AVEC UN CRÉDIT

En 2008, le procédé faisait vivement réagir les associations de consommateurs : les organismes financiers proposant une offre de crédit permanent - le plus coûteux des financements et un grand contributeur des dossiers de surendettement - l'assortissaient d'un cadeau (*par exemple, un caméscope*). Heureusement, la réglementation est venu mettre un terme à ces pratiques commerciales.

AVIVA, dans le domaine de la garantie prévoyance, avait également surfé sur ces offres de cadeau pour inciter le consommateur à retourner un coupon-réponse sans engagement, mais engendrant une sollicitation commerciale par téléphone. Cette société d'assurance a abandonné cette pratique de cadeaux, coûteuse et préjudiciable à son image de marque.

Aujourd'hui, cette technique de marketing promotionnel demeure encore utilisée dans le domaine des abonnements presse : la surenchère des cadeaux persiste, quitte à dérouter les abonnés fidèles qui ne comprennent pas les avantages tarifaires et promotionnels offerts aux nouveaux abonnés.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)